

Pneumatique

LE SITE DES PROFESSIONNELLS DU PNEU



ACCUEIL | **MARCHÉ** | INDUSTRIE | DISTRIBUTION | PRODUITS | INTERVIEWS | REPORTAGES | MARKETING | CARNET | AGENDA | CONTACT



Une hotline est également disponible.

lundi, 16 juillet 2018 12:03

Marché

07ZR crée un service de recyclage sur-mesure

Pour simplifier les démarches administratives de ses clients, la plateforme 07ZR garantit désormais à ces derniers la traçabilité des éco-contributions versées.

Spécialiste de la vente de pneumatiques sur internet pour les professionnels de l'automobile, la plateforme 07ZR renforce son service client en matière de recyclage. Conscient des problématiques de traçabilité concernant les éco-contributions versées (ou pas) et tout particulièrement pour ceux en provenance de l'étranger, 07ZR a créé pour ses clients un service recyclage sur-mesure, unique sur le marché. Comme le souligne la société, un réparateur automobile qui achète des pneumatiques, par l'intermédiaire de plateformes digitales et de distributeurs, pour les revendre à ses clients, est considéré sur le marché français comme producteur.

Un réparateur souvent mal informé

Il est donc importateur de ces pneumatiques s'il s'agit de pneus achetés avec une facturation étrangère. A ce titre, il est tenu de respecter certaines obligations et notamment de déclarer auprès de l'ADEME la quantité de ces pneumatiques mis sur le marché. Il doit également s'affilier à un éco-organisme (F.R.P ou Aliapur) et s'acquitter d'une éco-contribution correspondante car non intégrée dans le prix d'achat du pneu.

Souvent mal informé, le réparateur pense que cette éco-contribution est intégrée au prix de vente des pneumatiques ce qui n'est pas le cas, et trop nombreux sont les plateformes digitales ou distributeurs qui jouent sur ce manque de transparence. C'est donc à lui de payer la contribution pour le recyclage. S'il ne respecte pas ces obligations, il encourt des sanctions et se verra refuser la collecte de ces pneus par les organismes habilités. L'ensemble des fournisseurs référencés sur la plateforme 07ZR sont affiliés auprès de F.R.P ou Aliapur.

En partenariat avec F.R.P.

Pour ceux non enregistrés auprès de l'un de ces deux éco-organismes français agréés, 07ZR s'occupe grâce notamment à un partenariat avec F.R.P, d'organiser la collecte pour ces pneus introduits et mis sur le marché par ses clients "réparateurs producteurs". 07ZR leur fait également parvenir le certificat d'élimination produit par F.R.P, indispensable pour justifier du respect des réglementations auprès de l'ADEME.

Annuellement, en février, un mois avant le 31 mars de l'année en cours (date avant laquelle le professionnel doit faire sa déclaration auprès de l'ADEME), 07ZR informera ses clients concernés par ces obligations et leurs rappellera les quantités facturées l'année précédente, par fournisseur étranger pour l'ensemble de leurs achats effectués en ligne sur la plateforme. Pour les aider dans leur démarche auprès de l'ADEME, 07ZR rend accessible, sur leur espace clients dédié en ligne, les formulaires disponibles 24h/24 et 7j/7. Ils peuvent également joindre la hotline (0892 427 007) où deux personnes dédiées au service recyclage, sont disponibles.

Taille de police Imprimer E-mail

Tweeter

Like

Sign Up to see what your friends like.

G+

Mots clés 07ZR internet Recyclage FRP Aliapur

A lire aussi

Allopneus se déploie à l'international grâce à Popgom
Wyz Group renforce son équipe
Pièces & Pneus veut accélérer son développement
Michelin fixe ses objectifs de recyclabilité
Une saison hivernale record pour Pneumaclic

Connectez-vous pour commenter

[Retour en haut](#)

Abonnement Newsletter

Inscrivez votre mail ici

OK

[Voir la dernière édition](#)



Notre revue



[Découvrir](#)

[Feuilleter le magazine](#)

[S'abonner](#)

Pour toute question, merci de [nous contacter](#)

Agenda

Pas d'événement

[Voir tous les événements](#)

Pneumatique en bref